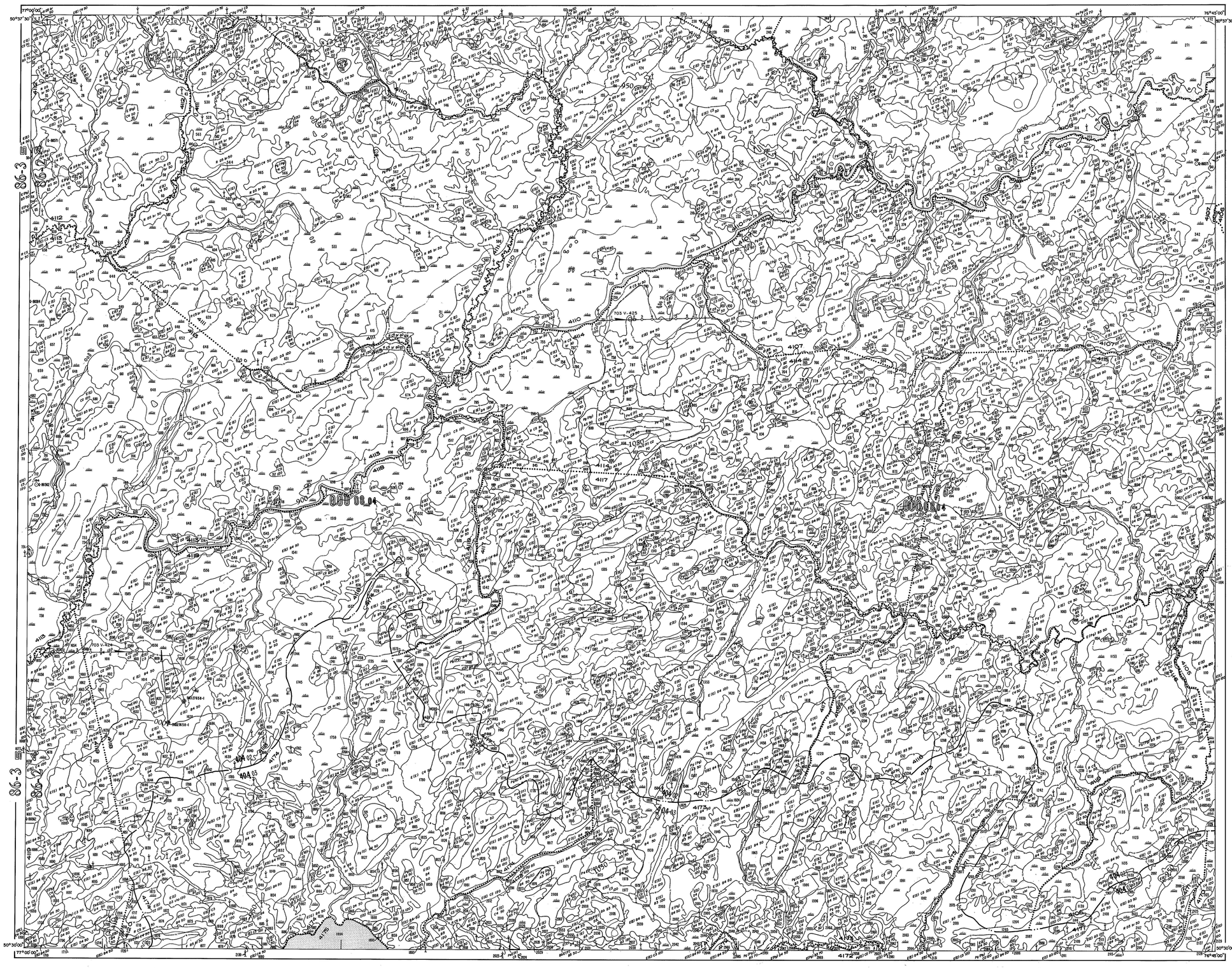

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure :
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche (plantation)
Pessière
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (occupant plus de 75% de la portée-tige)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épinette blanche (occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin rouge
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (+1% occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec épinette blanche
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg)
— — — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)
— — — — avec épinette	F1 (E)	F1 (E)
— — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — — avec épinette noire et/ou sapin	F1 (Ens)	F1 (Ens)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (Ers)	BB (Ers)
— — — — avec pin gris	BB Pg	BB (Pg)
— — — — avec pin blanc	BB (Pb)	BB (Pb)
— — — — avec pin rouge	BB (Pr)	BB (Pr)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 (Pb)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)
Peuplement avec sapin — avec pin rouge	Pr (S)	Pr (S)
— — avec pin gris	Pg (S)	Pg (S)
— — avec pin blanc	Pb (S)	Pb (S)
— — avec pin rouge	Pr (S)	Pr (S)
— — avec épinette noire ou rouge	Ers S	Ers (S)
— — avec épinette	E S	E (S)
Cédrière rouge résineuse	Cr (R)	Cr (R)
Cédrière résineuse	Cr R	Cr (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M (Ft)
— — sur station humide	M Ft H	M (Ft H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		F
— — d'essences intolérantes		F1
— — d'essences tolérantes		F1 (Ft)
— — sur station humide		F1 (Ft H)
(plantation)		F
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	(Pg Pb)	BB
— — à bouleau jaune	(Pg Pb)	BJ
Peuplier	(Pg Pb)	P
Cédrière rouge	(Pg Pb)	Cr (F)
Érablière		Er
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris		Er Bb
— — à bouleau jaune		Er Bj
— — à peuplier		Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes		Er F1
— — à feuillus d'essences tolérantes		Er F1 (Ft)
Peuplier à peuplier		Pe Pe
— — à bouleau jaune		Pe Bj
— — de peuplier		Pe (Pe)
— — de peuplier hybride		Pe (Ph)
— — de tilleul d'amérique		Pe (Ta)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (ruisseau et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, vélodrome, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche seulement
⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (cm)	30-70 (cm)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus d'abondance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D et 9 cm.
Vieilleuse inéquienne: Plus d'abondance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 9 et 30 cm.
Plus d'abondance de feuillus tolérants, majorité des tiges inférieures à 30 cm.
Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (m²)	2 (m²)	3 (m²)	4 (m²)	5 (m²)	6 (m²)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 45 %	*
Forte	46 à 50 %	**
Abrupte	51 % et plus	***

Superficie entourée de pentes > 51 % ⊕
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les feuillets publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C2 D3 m 6 — S: défoliation; E: classe de perte; C: classe d'âge; D: classe de densité; m: origine; 6: classe de hauteur; — classe de densité; — sous group. d'essences; — groupement d'essences

R C5 cr6 D1 — R: classe de perte; C: classe d'âge; cr: origine; 6: classe de hauteur; D: classe de densité; — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - GROUPE POULIN, THÉRIAULT, CÔTÉ
SIGNATURE : [signature]
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1986
Année de publication : 1987
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 86
Unité d'aménagement — 2
Unité de sondage — 4
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 06
Concessionnaire ou autres — 04
Bassin hydrographique — 404 02*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 98400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4170 *
Région écologique — 12c
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-14	32-K-15	32-K-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-K-11	32-K-10	32-K-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-K-6	32-K-7	32-K-8	

32 K/10 S.O.

2